

Le chômage continue de progresser

La précarité s'installe, avec une croissance économique qui peine à redémarrer

Sommaire

Les emplois existants	2
Evolution des offres d'emploi	3
Caractéristiques des offres d'emploi	4
La demande d'emploi	5
Baromètre de l'insertion	7
Les travailleurs pauvres dans le Rhône en 2009	11
Les personnes accompagnées vers l'emploi	12
Les résultats de l'insertion en 2010	15

Après la légère reprise des emplois amorcée en 2010 dans l'agglomération lyonnaise, les perspectives économiques meilleures qui s'annonçaient en 2011 ne se sont pas confirmées. L'augmentation ininterrompue du chômage, l'allongement de la durée de la recherche d'emploi et des parcours d'insertion, la précarité exponentielle des emplois en lien avec une croissance économique relativement atone sont autant de tendances préoccupantes que l'observatoire copiloté par l'Etat et le Grand Lyon s'est attaché à analyser dans ce neuvième cahier annuel.

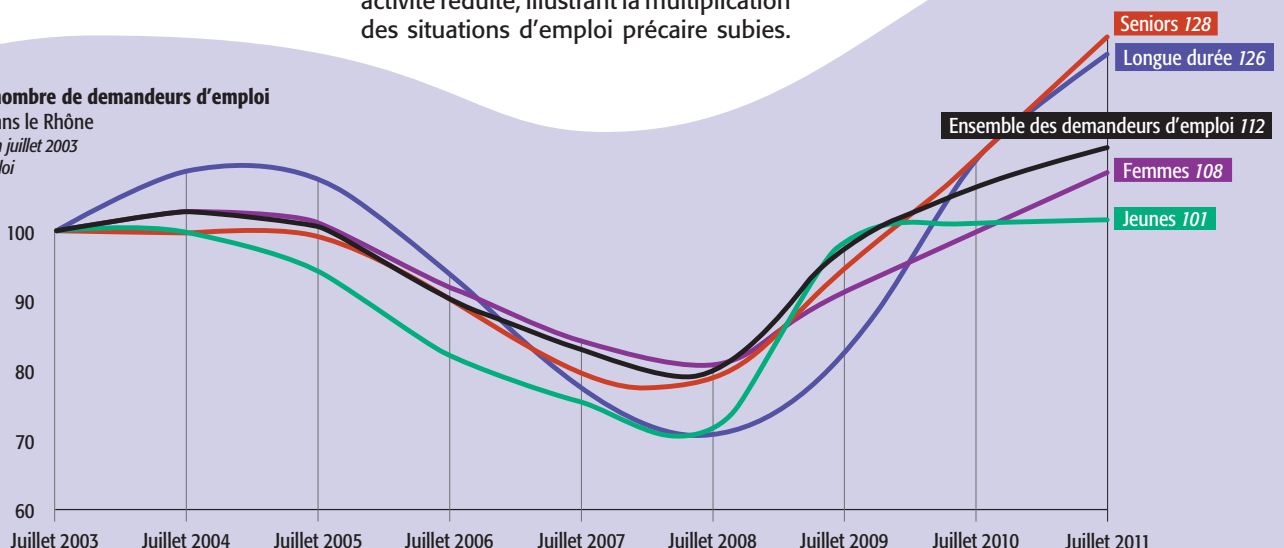
En 2011, le nombre de demandeurs d'emploi a progressé sensiblement plus vite dans l'agglomération lyonnaise qu'à l'échelle de la région et de la France. Cette progression est plus marquée encore pour les demandeurs d'emploi en activité réduite, illustrant la multiplication des situations d'emploi précaire subies.

La poursuite du travail partenarial pour estimer le nombre global de personnes en demande ou en cours d'insertion dans l'agglomération (« baromètre de l'insertion ») révèle que 93 000 à 97 000 personnes sont dans cette situation fin 2010 ce qui représente 15 à 16% de la population active. Leur nombre est en forte hausse par rapport à 2008.

La mobilisation efficace des outils et dispositifs en direction des plus éloignés de l'emploi est plus que jamais nécessaire, dans le contexte de crise installée depuis plus de trois ans maintenant, de même que le développement des dynamiques partenariales entre acteurs sur le territoire.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi

(cat. A, B, C) dans le Rhône
Indice base 100 en juillet 2003
Source : Pôle Emploi



Les emplois existants

Source : Pôle Emploi

- 488 900 emplois salariés privés fin 2010
- Une hausse de 0,3% par rapport à 2009
- 1 350 emplois supplémentaires au cours de l'année 2010
- La construction : plus dynamique au dernier trimestre 2010 (+3% d'emplois supplémentaires)

L'agglomération gagne à nouveau des emplois, grâce au commerce de détail et au secteur des services aux entreprises qui affichent un gain de 2 800 emplois en 2010. Les territoires nord/nord-ouest et sud-est ont été les plus dynamiques.

Après avoir réculé en 2009 (-0,5%), l'emploi salarié privé progresse très légèrement en 2010 (+0,3%), avant sans doute de reculer en 2011.

Après un fort recul en 2009, le commerce de détail enregistre des gains sensibles (+1 000 emplois en 2010). Le secteur Portes des Alpes est particulièrement impacté avec +600 emplois en un an. Les services aux entreprises, la finance et l'immobilier qui emploient 35% des salariés du secteur privé connaissent également des progressions (+1 750 emplois en 2010) surtout localisées dans les secteurs Val de Saône et Rhône Amont.

Par contre l'agglomération perd 2 400 emplois industriels en 2010 qui se cumulent aux 4 500 perdus en 2009.

Les plus fortes baisses dans les secteurs « Industrie, énergie, environnement » ont concerné le Centre (-1 300) et Rhône Amont (-670).

Trois territoires conférences des maires* enregistrent des hausses annuelles d'emploi supérieures à 2% en 2010.

Contrairement à la tendance observée en 2009, la majorité des territoires de l'agglomération a vu le nombre d'emplois se stabiliser voire croître.

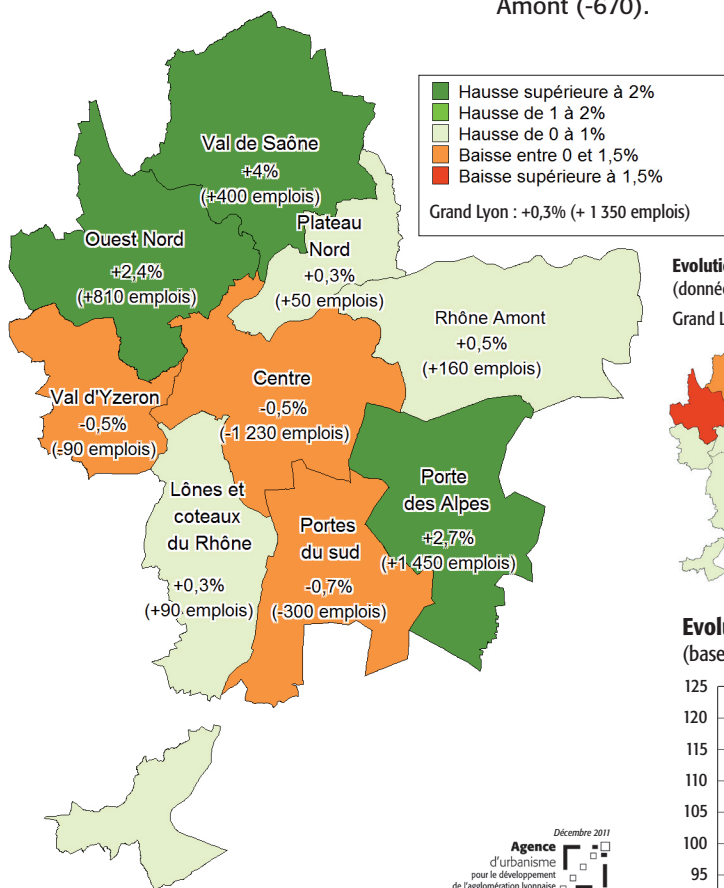
Le Val de Saône qui concentre 2% des emplois salariés privés du Grand Lyon a été le plus dynamique avec une hausse de 4% et près de 400 emplois supplémentaires.

Porte des Alpes (11% des emplois de l'agglomération lyonnaise) gagne près de 1 500 emplois en 2010 essentiellement dans le commerce de détail et le BTP.

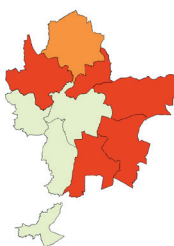
Enfin le nombre d'emplois dans le territoire Ouest Nord progresse de +2,4 % (soit plus de 800 emplois supplémentaires) en un an. Les secteurs moteurs de la croissance des emplois ont été principalement les services aux entreprises (+300 emplois), les services aux particuliers (+230 emplois) et le commerce de détail (+180 emplois).

Les autres conférences des maires ont connu des hausses moins marquées ou des baisses d'emplois modérées. La baisse de 0,5% sur le Centre se traduit néanmoins par une perte nette de 1 200 emplois sur l'année 2010.

Evolution du nombre d'emplois salariés privés par Conférence des maires entre 2009 et 2010
(données provisoires pour 2010)

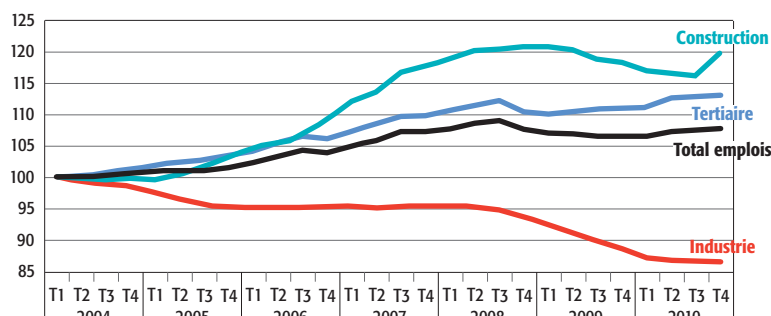


Evolution entre 2008 et 2009
(données définitives)
Grand Lyon : -0,5% (-2 630 emplois)



* **Conférences des maires** : créées en 2002, ces instances de concertation correspondent aux neuf « bassins de vie » du Grand Lyon, traduisant la diversité de ses territoires.

Evolution trimestrielle des emplois salariés privés dans le Rhône
(base 100 en 2004)



Les offres d'emploi : évolution

Source : Pôle Emploi

Le nombre d'offres enregistrées par Pôle Emploi entre octobre 2010 et septembre 2011 dans le Rhône a progressé de 11% (par rapport à l'année précédente). Les plus forts taux d'évolution ont concerné les secteurs de l'industrie, du transport et de la logistique.

Le nombre d'offres d'emploi en hausse de 11%

Après une forte dégradation sur la période allant d'octobre 2008 à septembre 2009 (-17% d'offres enregistrées et -21% pour les offres d'emploi durable*), le nombre d'offres d'emploi a progressé de 11% sur la période récente. Les offres d'emploi non durable* connaissent la plus forte hausse (16%) illustrant la précarité croissante des emplois. Les offres d'emploi durable augmentent moins vite (7%) et représentent une offre sur deux.

La durée minimum des contrats uniques d'insertion (type CAE ou CUI) étant fixée à six mois (sauf cas particuliers), un certain nombre d'offres de ce type de contrats aidés est intégré aux offres d'emploi non durable (lorsque le contrat dure 6 mois) et une partie se retrouve dans les offres d'emploi durable. A noter que les contrats aidés sont majoritairement des temps partiels en lien avec les taux de prise en charge fixés par l'Etat.

Commerce, vente, grande distribution, services à la personne et à la collectivité et activités de support à l'entreprise regroupent la moitié des offres enregistrées par Pôle Emploi au cours du premier semestre 2011.

Les volumes d'offres les plus élevés s'observent dans les domaines de la force de vente, du commerce non alimentaire, de l'aide à la vie quotidienne et du secrétariat et assistance.

Certains métiers représentent un nombre plus faible d'offres mais qui a augmenté fortement. C'est le cas pour les domaines suivants : mécanique, travail des métaux et outillage, conception-recherche, études et développement, immobilier. Ils n'apparaissent pas sur le graphique ci-contre car chacun représente moins de 2% du total des offres, mais la hausse du nombre de leurs offres d'emploi a été supérieure à 50%.

Dans une moindre mesure, les offres concernant le personnel de conduite du transport routier et le magasinage et manutention ont également bien progressé avec respectivement +33% et +25% d'offres supplémentaires en un an.

A l'inverse, l'action sociale, socio-éducative et socio-culturelle, l'organisation et les études et la sécurité privée, non représentées sur le graphique car moins pourvoyeuses d'offres ont vu reculer sensiblement les offres d'emploi. Le second œuvre ainsi que le nettoyage et la propreté industriels, gros pourvoyeurs d'offres d'emploi ont connu également des baisses.

Le graphique ci-dessous montre également que le rapport offres et demandes enregistrées est très déséquilibré pour de nombreux domaines professionnels. Certains domaines présentent :

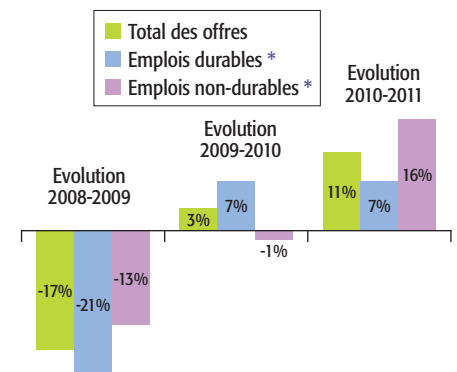
- un déficit d'offres : second œuvre, nettoyage et propreté industriels, magasinage, manutention...
- un déficit de demandes : force de vente, formation initiale et continue, équipements de production, équipement collectifs...

- Les offres d'emploi repartent à la hausse : +11%
- Le nombre d'offres d'emploi non durable* s'accroît deux fois plus vite que le celui d'offres d'emploi durable*

* Catégories utilisées par Pôle emploi
 - **emplois durables** : CDI + CDD de plus de 6 mois
 - **emplois non durables** : contrats de 6 mois ou moins

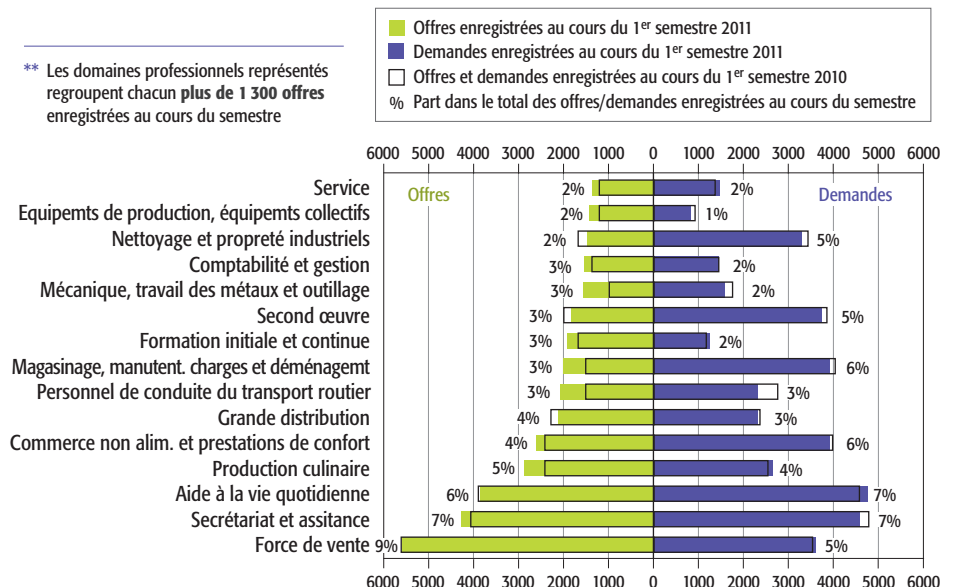
Viennent s'ajouter à ces constats statistiques, des conditions de travail proposées parfois précaires et difficiles et des compétences professionnelles recherchées qui nécessitent quelquefois d'être complétées, voire totalement acquises, ce qui complique les rapprochements entre offres et demandes d'emploi. De plus, une partie des besoins de recrutement des entreprises (plus ou moins grande selon la qualification de l'emploi, le secteur d'activité...) ne donne pas lieu au dépôt d'une offre auprès de Pôle emploi.

Évolution des offres collectées dans le Rhône, sur une période de 12 mois (d'octobre à septembre de l'année suivante)



Offres et demandes d'emploi enregistrées au cours du premier semestre 2011 par Pôle Emploi (comparées au premier semestre 2010) dans les principaux domaines professionnels**

** Les domaines professionnels représentés regroupent chacun plus de 1 300 offres enregistrées au cours du semestre

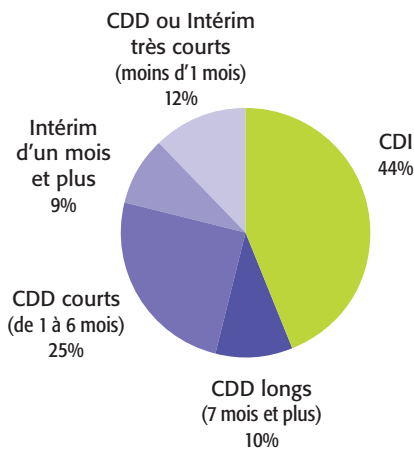


Les offres d'emploi : caractéristiques

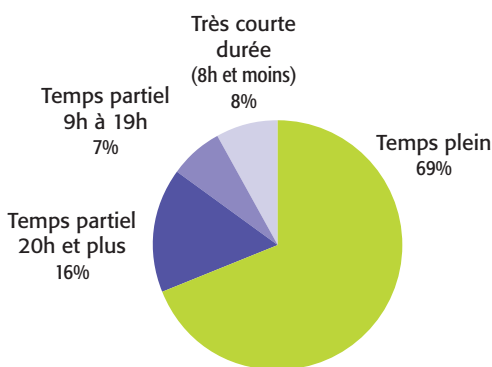
Source : Pôle Emploi

- La part des CDI dans les offres d'emploi diminue
- Une forte proportion de temps partiels dans les domaines de la vie quotidienne, du nettoyage, de la propreté, de la distribution.

Type de contrats proposés en 2010



Durée hebdomadaire de travail des offres enregistrées en 2010



La part des CDI recule au profit des CDD de moins de 7 mois et les temps partiels courts, voire très courts, sont légion dans les métiers d'aide à la personne, le nettoyage et la propreté ou encore la grande distribution.

CDI et CDD

En 2010, le CDI reste le contrat de travail le plus proposé : 44% des offres d'emploi enregistrées par Pôle Emploi dans l'agglomération sont des CDI. Cette part était de 46% en 2008. Mais les CDD courts (de un à 6 mois) ont vu leur part croître et représentent 25% des offres d'emploi en 2010 contre 23% en 2008.

Temps pleins et temps partiels

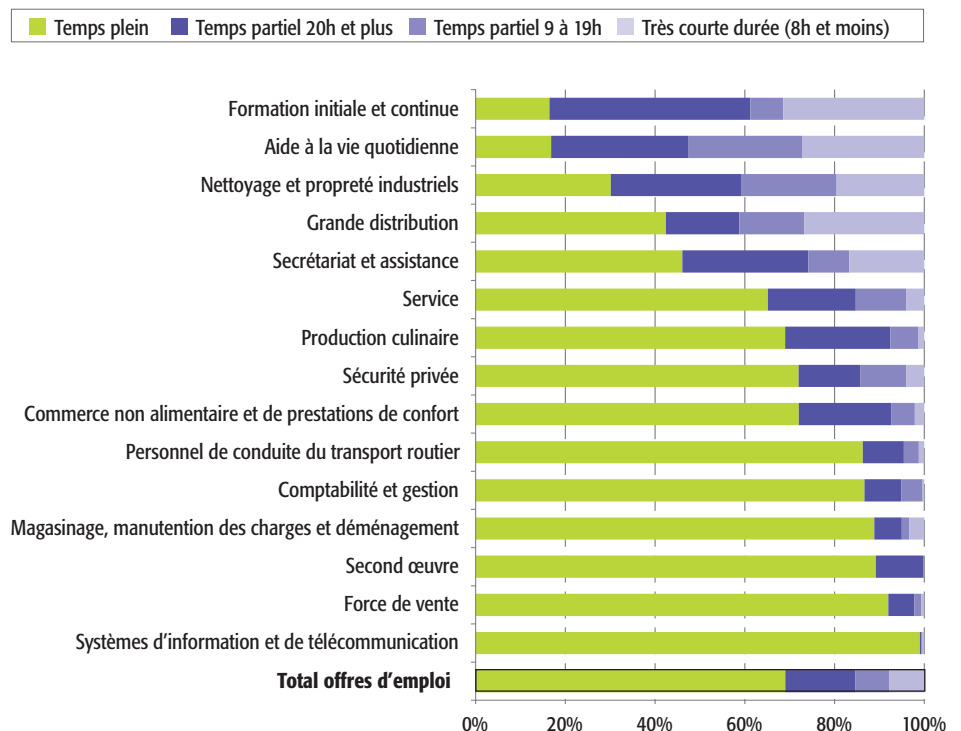
Les contrats de travail à temps plein représentent 69% des offres en 2010. Les temps partiels de 20 heures et plus représentent 16% des offres en 2010. Depuis la crise économique, la part des contrats à temps plein a cependant diminué sensiblement au profit des temps partiels. Entre 2008 et 2010, les temps partiels sont passés de 28% à 31% et les contrats de 8 h et moins sont passés de 6% à 8%.

L'analyse des offres d'emploi croisant la durée hebdomadaire de travail et le domaine professionnel montre que

plusieurs domaines de métiers très pourvoyeurs d'offres d'emploi se caractérisent par des forts taux de temps partiels. L'aide à la vie quotidienne qui concentre 6% des offres d'emploi en 2010 compte moins de 20% d'offres à temps plein et 50% d'offres inférieures à un mi-temps. La grande distribution propose également moins de 50% de temps plein comme le nettoyage et la propreté industriels ou encore le secrétariat et l'assistance.

Ces caractéristiques induisent un manque d'attractivité de ces emplois qui cumulent souvent temps partiel contraint, précarité du statut et rémunération faible. Les demandeurs d'emploi pourtant positionnés en nombre sur ces métiers se voient donc contraints d'occuper souvent plusieurs emplois à temps partiel ou de se contenter d'un emploi à temps partiel en attendant une situation professionnelle moins précaire. Ces personnes peuvent faire une demande de RSA pour compléter leurs revenus professionnels mensuels.

Durée hebdomadaire de travail des offres enregistrées par domaine professionnel *



* Ont été retenus dans la représentation les domaines professionnels enregistrant au moins 2000 offres en 2010

La demande d'emploi

Source : Pôle Emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi continue de progresser et la durée de la recherche d'emploi s'allonge. La situation est plus préoccupante encore pour les seniors et les femmes de 50 ans et plus notamment.

Le chômage continue de croître malgré un ralentissement amorcé fin 2009

Le nombre de demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégorie A, B, C) a augmenté de 4,9% en un an (entre juin 2010 et juin 2011), ce qui représente 3 points de moins que l'année précédente. Ce sont ainsi près de 4 100 demandeurs d'emploi supplémentaires qui sont inscrits à Pôle Emploi.

La hausse a été plus marquée encore pour les catégories B et C qui sont des demandeurs d'emploi ayant eu une activité réduite (+12,7% en un an). Ils sont donc de plus en plus nombreux à alterner périodes de travail à temps partiel et/ou à durée déterminée et périodes de chômage.

Les demandeurs d'emploi sans emploi (cat. A) connaissent une hausse sensiblement plus modérée.

La situation se dégrade davantage encore pour les seniors et les femmes

Les demandes d'emploi des « 50 ans et plus » ont augmenté de 17% entre juin 2010 et juin 2011. En trois ans leur nombre a progressé de 69%. La plus forte hausse sur la période récente a concerné les demandeurs d'emploi femmes de 50 ans et plus (+ 20%).

Le chômage de longue durée (un an ou plus) continue également sa progression rapide avec + 11% en un an. La hausse est certes moins forte que sur l'année précédente mais les demandeurs d'emploi de longue durée représentent désormais 35% du total des demandeurs d'emploi contre 27% trois ans auparavant.

La stabilité apparente du chômage des jeunes à travers l'analyse des effectifs d'inscrits à Pôle Emploi ne doit pas cacher le nombre croissant de jeunes accueillis par les missions locales, structures du service public de l'emploi qui

- 87 600 demandeurs d'emploi (cat. A, B, C) dans le Grand Lyon fin juin 2011
- + 4 100 demandeurs d'emploi (cat. A, B, C) supplémentaires en un an
- Plus d'un tiers des demandeurs d'emploi est en recherche depuis un an ou plus.

leur sont dédiées. La majorité des jeunes demandeurs d'emploi ne perçoivent pas d'indemnités ce qui réduit certainement leur incitation à s'inscrire à Pôle Emploi. De plus, les contrats aidés plus nombreux et la reprise de l'intérim ont probablement joué également leur rôle d'amortisseurs à l'égard du chômage des jeunes.

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Depuis février 2009, les statistiques sur les demandeurs d'emploi sont présentées selon cinq regroupements.

La catégorie A correspond aux demandeurs sans emploi tenus de faire ses actes positifs de recherche d'emploi.

Les catégories B et C correspondent aux demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi en activité réduite courte de moins de 78h (cat. B) ou longue de plus de 78h (cat.C).

Les catégories D et E correspondent aux demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

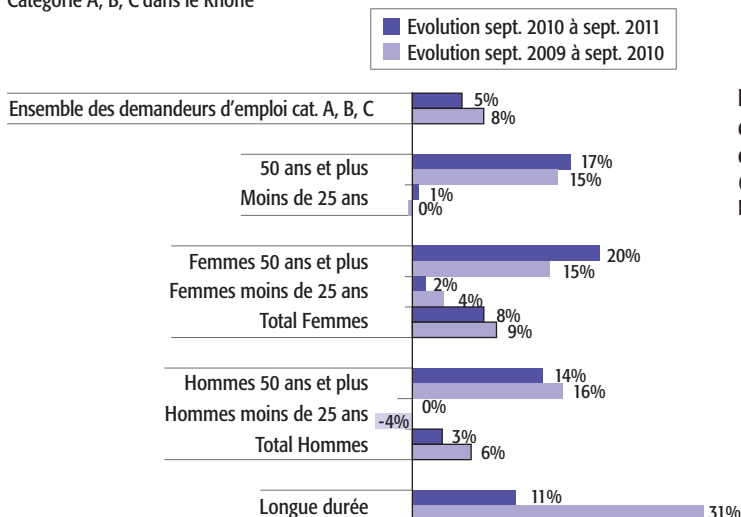
- en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie..., sans emploi (catégorie D),
- car déjà en emploi type contrats aidés (catégorie E).

Demands d'emploi (au 30 juin 2011) - données brutes

	Cat. ABC		Cat. A		Cat. BC	
	au 30 juin 2011	Évolution annuelle	au 30 juin 2011	Évolution annuelle	au 30 juin 2011	Évolution annuelle
Grand Lyon	87 618	4,9%	58 443	1,4%	29 175	12,7%
RhôneAlpes	360 485	3,7%	232 878	0,0%	127 607	11,3%
France	3 948 218	4,1%	2 536 000	1,7%	1 412 185	8,7%

Évolution annuelle du nombre de demandeurs d'emploi par population

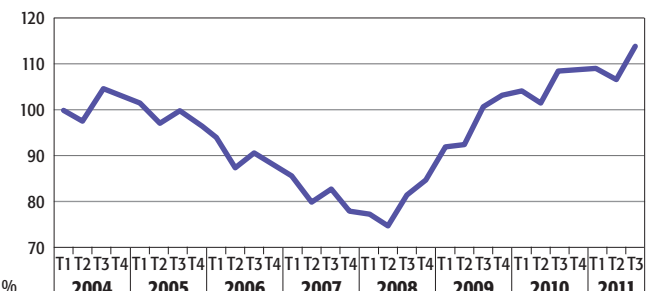
Catégorie A, B, C dans le Rhône



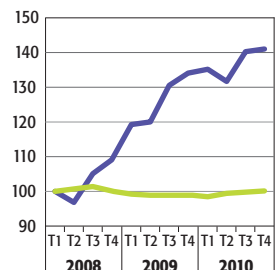
Évolution trimestrielle des demandes d'emploi dans le Rhône

(base 100 au 1^{er} trimestre 2004)

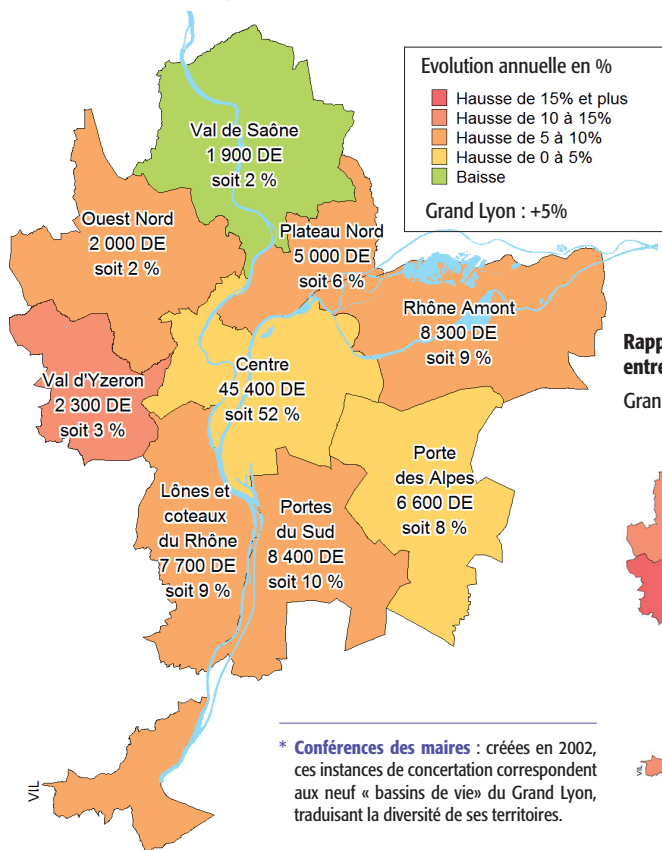
Données brutes



Évolution comparée des demandes d'emploi et des emplois dans le Rhône sur la période récente en indice (base 100 au 1^{er} trimestre 2008)

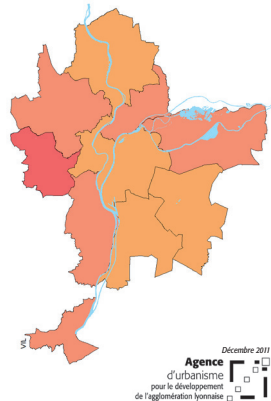


**Les demandeurs d'emploi (cat. ABC) fin juin 2011
et évolution 2010-2011 par conférence des maires***



Rappel des évolutions entre juin 2009 et juin 2010

Grand Lyon : +9,6%



Les situations territoriales restent contrastées au sein de l'agglomération

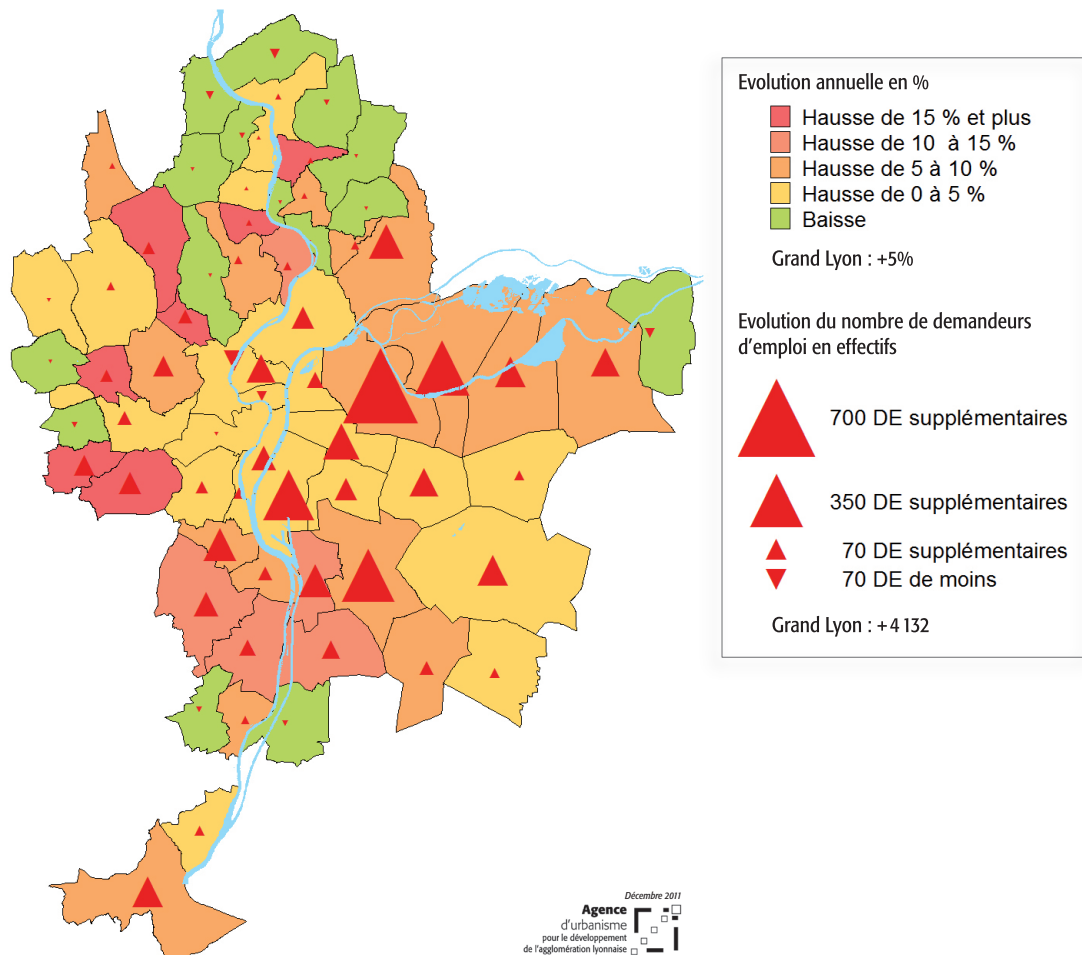
Entre juin 2010 et juin 2011, trois territoires conférences des maires* ont été plus préservés de la hausse du chômage : le Val de Saône qui enregistre un léger recul, le Centre (+ 3%) et Portes des Alpes (+ 5%). Ces bassins de vie ainsi que celui des Portes du Sud avaient également été globalement moins impactés par la croissance du chômage l'année précédente.

Tous les autres bassins de vie de l'agglomération enregistrent des augmentations du nombre de demandeurs d'emploi comprises entre 5 et 10%. Le Val d'Yzeron subit pour la deuxième année consécutive la hausse la plus forte en pourcentage (+ 10% en un an) même si le chômage reste plutôt moins présent sur ce territoire.

L'observation des situations communales montre que les hausses les plus fortes ont concernées plutôt des communes petites et moyennes situées au sud et à l'ouest de l'agglomération.

Les taux d'évolution plus modérés sur des communes plus peuplées et historiquement plus touchées par les problèmes de chômage ne sont cependant pas à négliger. Ils représentent en effet souvent plusieurs centaines de demandeurs d'emploi supplémentaires.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi (cat. ABC) entre fin juin 2010 et fin juin 2011 par commune



Baromètre de l'insertion

Vers une vision globale des personnes en demande ou en cours d'insertion professionnelle

Sources multiples, consolidées par l'observatoire emploi, insertion et cohésion sociale

Ce travail partenarial vise à estimer progressivement le nombre global de personnes en insertion (ou qui en relèvent) et de mesurer la part de celles qui sont accompagnées puis qui accèdent, in fine, à l'emploi durable.

Les résultats produits par le baromètre en 2010

Sur une population active estimée entre 605 000 et 615 000 personnes en 2010 :

- le Grand Lyon compte 466 000 à 469 000 (soit 75 à 77% de la population active totale) personnes principalement en emploi, non-inscrites comme demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (cat. A, B, C) et par ailleurs non intégrées dans le baromètre. Les autres personnes (sans emploi, en contrat aidé ou en activité réduite) sont en recherche d'emploi et/ou plus globalement en demande d'insertion professionnelle.
- 46 000 à 49 000 personnes demandeurs d'emploi considérées comme plus « proches du marché de l'emploi »,
- 93 000 à 97 000 personnes en demande ou en cours d'insertion. Ces dernières sont donc deux fois plus nombreuses que la catégorie précédente. La prise en charge de ces personnes en demande ou en cours d'insertion est conduite par l'État et

Pôle Emploi, mais aussi largement par les collectivités territoriales (Conseil général et communes).

La majeure partie des 93 000 à 97 000 personnes considérées comme « en demande ou en cours d'insertion professionnelle », ne sont pas inscrites à Pôle emploi (52 000 à 55 000 personnes).

Sur un autre plan, les 93 000 à 97 000 personnes comptabilisées dans le baromètre fin 2010 se divisent en 6 400 en cours de contrat aidé, 31 000 à 33 000 en accompagnement professionnel renforcé et le reste hors dispositifs spécifiques d'accompagnement professionnel et/ou socio-professionnel (mais avec éventuellement un accompagnement social).

Le nombre de demandeurs d'emplois considérés comme « proches du marché de l'emploi » a augmenté entre 2008 et 2010 de 6 000 personnes alors que le nombre de personnes en demande ou en cours d'insertion a augmenté de plus de 20 000, évolution illustrant l'allongement de la durée de la recherche d'emploi et la précarité pour un nombre croissant de chômeurs.

Ce travail, commencé il y a près de trois ans, sous l'impulsion du Grand Lyon, copilote avec l'État de l'observatoire part du constat de :

- la vision partielle du chômage donnée par les statistiques Pôle emploi qu'il serait intéressant de compléter,
- l'intérêt d'avoir progressivement une vision globale des personnes en insertion, de leur prise en charge, et de leur accès à l'emploi, au-delà des visions partielles par type de dispositif qui ne permettent pas de présenter un résultat consolidé de la politique d'insertion professionnelle.

Un groupe de travail composé de la DIRECCTE (unité territoriale du Rhône), de Pôle emploi, du Grand Lyon, de la Caf de Lyon, du Département du Rhône, d'un représentant des PLIE et des missions locales, de la MRIE, du PDITH et du Conseil régional s'est réuni plusieurs fois afin d'élaborer une méthodologie commune et partagée de construction du baromètre et de ses déclinaisons.

L'objectif de ce travail partenarial est de rendre plus lisible les résultats des nombreux et multiples dispositifs d'insertion.

Les éléments présentés ici sont des estimations produites à l'échelle du Grand Lyon. La difficulté majeure de l'exercice a été la compilation de sources de données multiples et l'emboîtement des dispositifs qui fait que des personnes éloignées de l'emploi ou occupant un emploi précaire peuvent parfois bénéficier dans le même temps de plusieurs dispositifs. L'enjeu a donc été de supprimer le plus possible les doubles comptes avec l'aide des acteurs et partenaires détenteurs des statistiques.

L'objectif est de mesurer en permanence :

- combien de personnes sont en demande d'insertion (réalisé),
- combien bénéficient d'un accompagnement professionnel renforcé (réalisé),
- combien retrouvent un emploi durable (à construire).

Eclairages sur le suivi national du chômage et du sous-emploi

Deux sources sont utilisées pour appréhender le chômage :

L'enquête emploi de l'Insee s'intéresse aux chômeurs au sens du Bureau International du Travail (BIT) qui correspondent aux personnes de 15 ans ou plus sans travail, disponibles pour travailler dans les deux semaines, et qui ont cherché activement un emploi (ou qui en ont trouvé un commençant dans les 3 mois). Cette catégorie est proche du baromètre officiel du chômage : la catégorie A. Tous les chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle Emploi et vice versa. Un taux de chômage BIT (rapport entre les chômeurs BIT et la population active BIT) est décliné par région, département et zone d'emploi mais ne peut l'être à l'échelle d'une agglomération ou d'une commune.

Le fichier de Pôle Emploi est utilisé par la DARES pour suivre les demandeurs d'emploi. Le gouvernement a choisi comme baromètre du chômage les demandeurs d'emploi de catégorie A déclinés par population (femmes, jeunes...). Cette approche est généralement complétée par le suivi des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C qui permet de mesurer en partie le temps partiel contraint subi par de nombreuses personnes. La source Pôle Emploi ne permet pas le calcul d'un « taux de chômage » mais seulement le suivi d'un volume de demandeurs d'emploi et de leurs caractéristiques sur un territoire.

Le halo du chômage : vers une appréciation plus juste du chômage

Calculé par l'Insee à partir de l'enquête Emploi, il regroupe les personnes sans emploi qui souhaiteraient travailler, mais qui ne sont pas classées comme chômeurs BIT. Le plus souvent, c'est parce qu'elles ne recherchent pas d'emploi, quelquefois parce qu'elles attendent le résultat de démarches antérieures. D'autres recherchent un emploi, mais ne sont pas disponibles dans les deux semaines (en cours d'études ou de formation, problématiques de garde d'enfants).

Pour la France métropolitaine, le taux de chômage s'établit à 9,3% en 2010, soit 2,6 millions de personnes. Cependant, 3,4 millions de personnes (soit 20% de plus) ne travaillent pas mais souhaitent travailler, qu'elles soient ou non disponibles dans les deux semaines pour travailler et qu'elles recherchent ou non un emploi.

Depuis 1998, l'Insee a complété sa définition du chômage par celle du « **sous-emploi** » liée à la durée du travail. Il concerne la frontière entre emploi et chômage et regroupe les personnes qui travaillent à temps partiel qui souhaitent travailler plus, sont disponibles et recherchent un emploi activement ou non. Elle comprend également des personnes ayant travaillé moins que d'habitude en raison de chômage partiel par exemple.

Définitions des composants du baromètre

1 Population active : fourchette pour 2010

La population active du Grand Lyon en 2010 a été estimée à partir des résultats 2008 du recensement de la population réalisé par l'Insee.

La population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salarisée ou non) même à temps partiel,
- aider un membre de la famille dans son travail (même sans rémunération),
- être apprenti, stagiaire rémunéré,
- être chômeur à la recherche d'un emploi,
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi,
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

2 Personnes en demande ou en cours d'insertion : LE BAROMETRE

Partie de la population active sans emploi et pour laquelle, on considère qu'un accompagnement par un dispositif d'insertion est nécessaire pour se réinscrire dans le marché du travail.

Définition :

- (a) DEFM catégorie ABC de longue durée (durée d'inscription supérieure à un an). *Source : Pôle Emploi*
- (b) Adultes allocataires du RSA (et non pas les allocataires seuls car ce sont des ménages qui peuvent comporter plusieurs membres adultes). Prise en compte seulement des RSA « socle » et « socle et activité ». Les allocataires du RSA « activité seule » n'ont pas été intégrés. A noter qu'un tiers des allocataires du RSA est en accompagnement très social et par conséquent souvent très éloigné de l'emploi. *Source : CAF de Lyon*
- (c) Allocataires Adultes Handicapés (AAH) dont on a soustrait les bénéficiaires en activité dans un milieu protégé (12% des allocataires de l'AAH fin 2010). A noter qu'une partie importante des allocataires AAH est très éloignée de l'emploi (77% ont un degré d'incapacité supérieur à 80%). *Source : CAF de Lyon*
- (d) Jeunes inscrits en Mission locale « en demande d'insertion » (JDI) qui ont eu un contact avec la mission locale dans les cinq derniers mois. *Sources : Missions Locales*
- (e) Personnes en cours de contrat aidé : CUI-CIE et CUI-CAE *Source : tableaux de bord des politiques de l'emploi de la DARES*

BAROMÈTRE

Calcul des personnes en demande ou en cours d'insertion :

$$(a) + (b) + (c) + (d) + (e) - \text{doublons entre ces catégories}$$



Ne sont pas intégrées au baromètre,

car plus difficiles à quantifier, les personnes qui ne sont :

- ni inscrites à Pôle Emploi,
- ni allocataires Caf (au titre du RSA ou de l'allocation adulte handicapée notamment),
- ni en contrat aidé,
- ni suivies par la mission locale en fin d'année.

3 Demandeurs d'emploi considérés comme plus « proches de l'emploi »

Partie de la population active sans emploi ou en activité réduite, inscrite à Pôle emploi, tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi et considérée comme pouvant retrouver ou trouver un emploi sans devoir passer par un dispositif d'insertion.

Définition :

- Inscrits à Pôle Emploi en catégorie A, B ou C depuis moins d'un an,
- auxquels on retranche les bénéficiaires du RSA, de l'AAH et les jeunes suivis par la Mission Locale, par ailleurs intégrés dans le baromètre.

4 Personnes principalement en activité (ayant un emploi ou demandeurs d'emploi de catégorie D)

Partie de la population active considérée comme étant effectivement en activité et ne cherchant pas un emploi

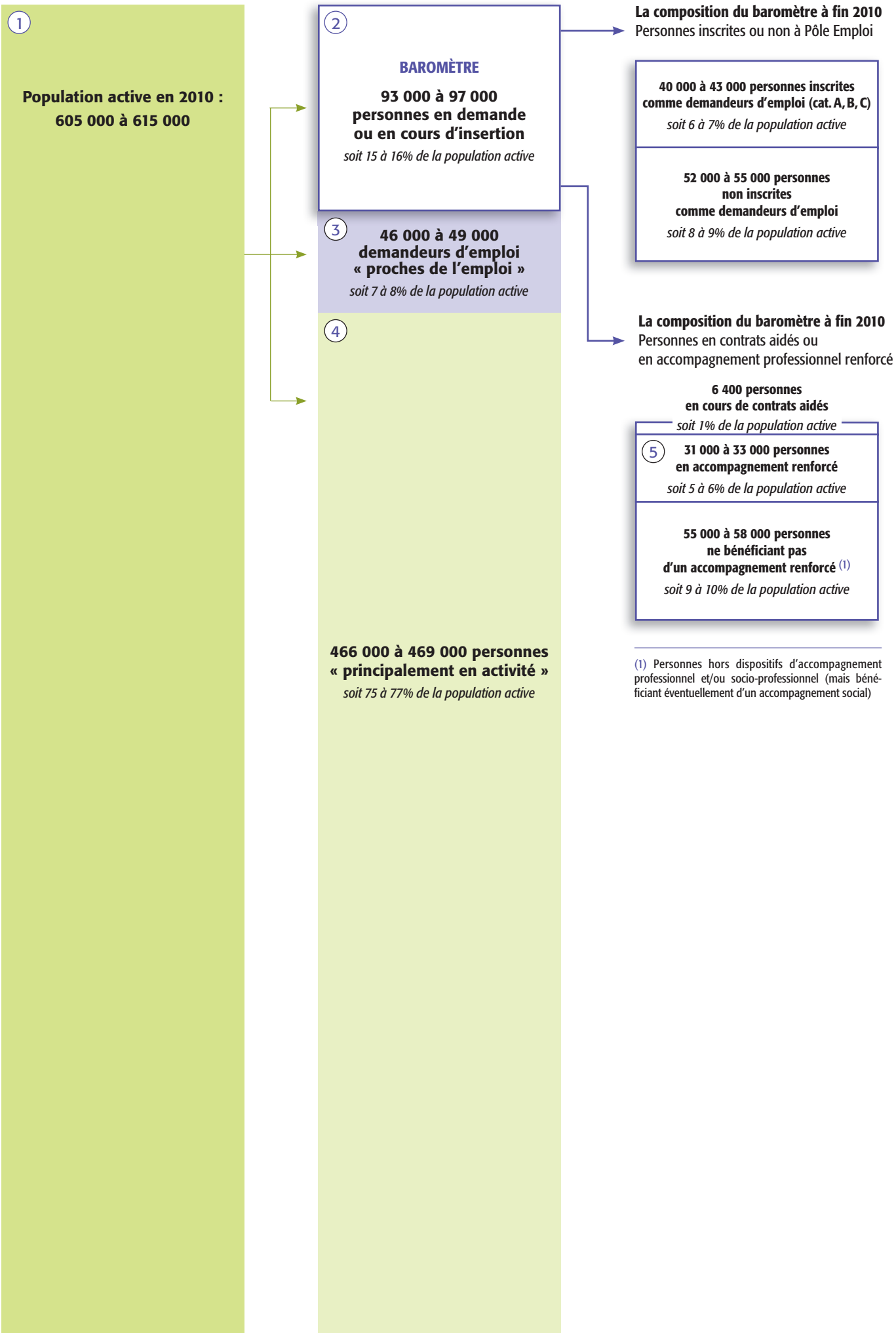
Définition :

- Personnes en emploi : salariés, apprentis, stagiaires rémunérés, chef d'entreprise ou travailleur indépendants
- Demandeurs d'emploi catégorie D (non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi). Ces personnes sont considérées ici en activité car déclarées en stage ou en maladie et donc entre deux périodes de travail mais n'ayant pas perdu leur travail.

5 Personnes en demande ou en cours d'insertion avec un accompagnement professionnel renforcé

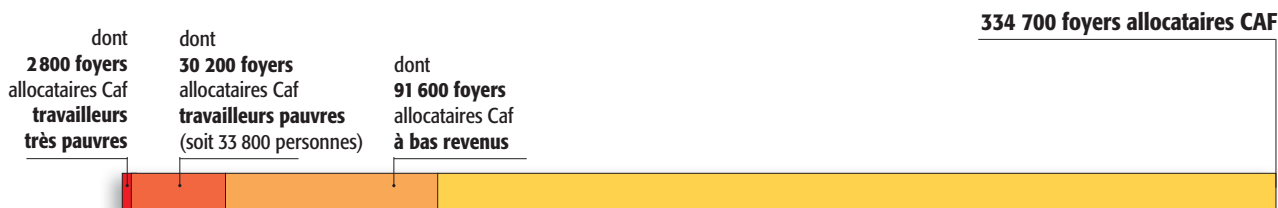
Cette catégorie regroupe :

- les personnes accompagnées en parcours PLIE,
- les jeunes en cours de contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS),
- les jeunes pris en charge dans le cadre de la co-traitance Pôle Emploi/Mission locale hors CIVIS,
- les bénéficiaires RSA en cours d'accompagnement professionnel ou socio-professionnel (et non pas accompagnement social),
- les demandeurs d'emploi en situation de handicap suivi par Cap Emploi dans le cadre de la co-traitance Pôle Emploi/Cap Emploi,
- les personnes en cours de contrat d'autonomie,
- les demandeurs d'emploi en accompagnement « Mobilisation vers l'emploi » ou « Trajectoire ».



Les travailleurs pauvres dans le Rhône en 2009

Source : Résultats 2009 de l'étude régionale sur les travailleurs pauvres menée par le pôle d'expertise régional des Caf de Rhône-Alpes, la MRE et avec la contribution des Caf de Lyon et de Villefranche-sur-Saône (données à fin décembre 2009).



Fin 2009, 33 800 travailleurs sont en situation de pauvreté dans le Rhône.

Ces personnes vivent au sein de 30 200 foyers allocataires, soit 9 % de l'ensemble des foyers allocataires de la Caf (334 700). Leur nombre a diminué par rapport à 2008 (31 500), en lien avec la dégradation du marché du travail en 2009. Le nombre de foyers à bas revenus a augmenté sensiblement sur la période.

Parmi les 33 800 travailleurs en situation de pauvreté, 25 000 sont des allocataires principaux (personne de référence pour la Caf) et 8 700 sont des conjoints d'allocataire. Auparavant, ces derniers n'étaient pas comptabilisés par l'enquête parmi les travailleurs pauvres (cf. Définitions).

2 800 foyers allocataires de la Caf sont qualifiés de travailleurs très pauvres* et disposent de revenus inférieurs à 472€ par mois et par unité de consommation.

Parmi les 33 800 travailleurs pauvres du Rhône, 70% sont salariés ou travailleurs indépendants toute l'année.

Parmi les foyers allocataires en situation de pauvreté au travail :

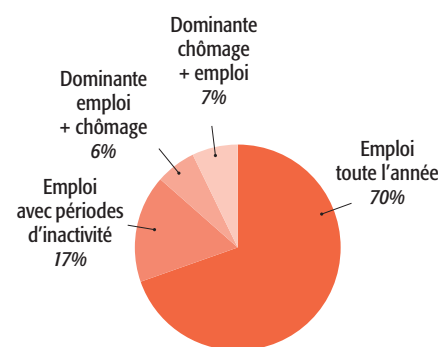
- environ 20 % sont des personnes isolées ;
- 31 % sont des femmes seules avec enfant, 45 % sont des couples avec enfant ;
- Pour un tiers d'entre eux, les prestations sociales représentent la moitié ou plus des revenus.

En outre, l'étude estime à 23 000 le nombre de foyers (avec un ou deux travailleurs) « fragiles » vis-à-vis des prestations. En l'absence des prestations sociales versées par la CAF, ce nombre viendrait donc s'ajouter aux 30 200 foyers avec « travailleurs pauvres » identifiés par l'étude pour atteindre 53 200 allocataires concernés par la pauvreté au travail (soit 16 % des allocataires de la CAF).

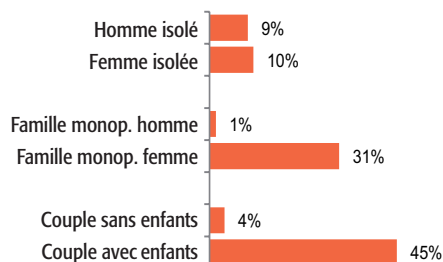
À noter aussi que cette étude sous-estime le nombre de personnes en situation de pauvreté malgré des périodes d'activité professionnelle, ceci du fait du champ même d'observation des Caf (qui ne couvre pas le régime agricole notamment) et de changements pouvant intervenir en cours d'année (changement de départements d'habitation au cours de l'année par exemple). Pour information, le champ des personnes couvertes par les allocations familiales sur les seuls ménages ordinaires représente environ 80 % des personnes sous le seuil de pauvreté estimées par l'INSEE.

* Les chiffres révisés n'ont pas été calculés en 2008. Le découpage en deux ensembles « travailleurs très pauvres » et « travailleurs pauvres » sera remplacé lors de la prochaine campagne par la notion d'intensité de la pauvreté des foyers de travailleur(s) à bas revenus (calculée à partir du revenu médian).

Répartition des travailleurs pauvres (allocataires principaux et conjoints) selon le type d'activité pendant l'année



Répartition des foyers allocataires travailleurs pauvres selon la situation familiale



Définitions

Étude régionale sur les travailleurs pauvres

Pour l'année 2009, cette étude a été consolidée par la prise en compte de la situation du conjoint de l'allocataire de référence. En effet, les années précédentes, si le conjoint était en situation de pauvreté au travail mais l'allocataire (la personne de référence pour la Caf) ne l'était pas, le foyer n'était pas comptabilisé comme travailleur pauvre.

Un foyer allocataire peut contenir un célibataire (avec ou sans enfant) travailleur ou non ou un couple comprenant un travailleur (allocataire ou conjoint), mais aussi deux travailleurs (allocataire et conjoint dans le cadre d'un couple bi actif).

Le seuil des bas revenus au 31-12-2009 est de 942 € par mois par unité de consommation (prestations sociales incluses).

Les travailleurs pauvres sont des personnes actives (ayant un emploi ou au chômage), six mois ou plus dans l'année, ayant travaillé au moins un mois dans l'année et dont les revenus sont inférieurs au seuil de bas revenu défini par les Caf (qui s'élève à 60% du revenu médian par unité de consommation calculé par l'INSEE d'après l'Enquête Revenus Fiscaux, source de référence au niveau nationale). Le revenu médian partage la population en deux, les 50% des personnes les plus modestes ayant un niveau de vie inférieur à ce revenu médian.

Les travailleurs très pauvres ont des revenus mensuels disponibles avant impôts inférieurs à 470 € par mois et par unité de consommation.

Le nombre d'unités de consommation est calculé par application des coefficients de pondération suivants : 1 pour le premier adulte, + 0.5 par adulte ou enfant de 14 ans ou plus, + 0.3 par enfant de moins de 14 ans, + 0.2 pour une famille monoparentale.

En 2010, une forte hausse du nombre de foyers allocataires du RSA « activité seul » et « socle et activité »

Source : Caf de Lyon

Nombre de bénéficiaires

Au 31 décembre 2010, le nombre de foyers allocataires du RSA a progressé de 6 % par rapport à fin 2009 pour atteindre 39 046 foyers dans le Grand Lyon.

La part du RSA « socle seul » représente toujours le noyau dur des allocataires du RSA (64 %).

Cependant, entre fin 2009 et fin 2010, les nombres d'allocataires du RSA « activité seul » et du RSA « socle et activité » connaissent des hausses importantes : +10 % pour le RSA activité seul et +14 % pour le RSA socle et activité.

Ces foyers ont des revenus d'activités faibles et bénéficient d'un complément de ressources (RSA activité).

Fin 2010, près de 9 300 allocataires perçoivent le RSA « activité seul », soit 800 de plus que fin 2009.

Profil des bénéficiaires

Les allocataires du « RSA activité seul » sont majoritairement des foyers avec enfants : 31 % sont des familles monoparentales et 24 % sont des couples avec enfants.

En revanche, les allocataires du RSA socle (y compris socle et activité) sont le plus souvent des personnes isolées (55 %). 13 % d'entre eux perçoivent la majoration isolement et 17 % ont plus de 50 ans (12 % des allocataires du « RSA activité seule »).

Définitions

Un allocataire du RSA « socle seul » n'a pas de revenus d'activité. Il perçoit en moyenne 424 €*.

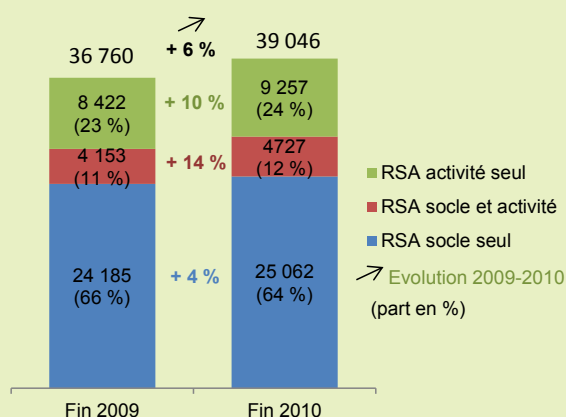
Les bénéficiaires du RSA « socle et activité » ont de faibles revenus d'activité et l'ensemble de leurs ressources est inférieur au montant forfaitaire. Ils bénéficient donc à la fois d'une partie RSA socle et du RSA activité. Ils perçoivent en moyenne 393 €*.

Les bénéficiaires du RSA « activité seul » ont de faibles revenus d'activité et l'ensemble de leurs ressources est supérieur au montant forfaitaire. Ce sont les allocataires qui n'auraient pas bénéficié du RMI ou de l'API et qui servent le plus souvent de référence pour apprécier la montée en charge du RSA. Ils perçoivent en moyenne 163 euros €*.

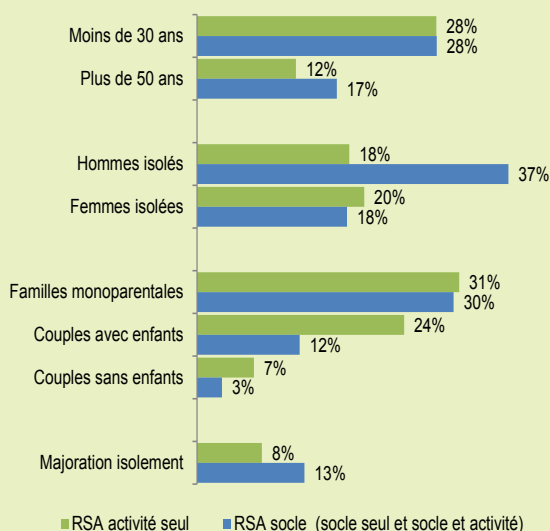
Une majoration des prestations (**majoration isolement**) est allouée sous certaines conditions aux allocataires en situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître.

* Montants mensuels moyens sur le périmètre de la Caf de Lyon au 31/12/2010

39 046 bénéficiaires du RSA fin 2010 dans le Grand Lyon



Profil des bénéficiaires du RSA activité seul et du RSA socle au 31/12/2010



La Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon

Depuis 2008, cette structure (dix membres permanents) est une porte d'entrée commune de proximité pour les demandeurs d'emploi, les salariés ou les chefs d'entreprises. Elle répond de manière globale à leurs préoccupations d'emploi et de formation avec l'appui de 90 structures partenaires. Elle est un espace inter-institutionnel de collaboration, de construction et de pilotage d'actions partagées, dans un souci de territorialisation des politiques publiques.

En 2011 :

- 28 000 visiteurs accueillis dans les trois antennes de proximité lyonnaise (Duchère, Gerland, Mermoz) et au siège (Part Dieu),
- 3 dating emploi et 200 « événements emplois » organisés,
- 9 000 personnes formées dans les quatre cyber bases emploi,
- 560 porteurs de projets de création reçus,
- 200 entreprises partenaires,

- 2 actions de GPEC territoriale avec 20 grandes entreprises,
- 20 maîtres d'ouvrage accompagnés pour leurs marchés publics pour 150 000 heures d'insertion,
- un observatoire de l'emploi et de l'insertion www.mdef-lyon.fr/-L-observatoire-html,
- un agenda permanent des manifestations emploi sur le Grand Lyon www.mdef-lyon.fr/-L-agenda-des-Rencontres-Metiers-.html,
- une cartographie des 120 actions linguistiques sur les territoires Grand Lyon Centre et Nord www.mdef-lyon.fr/-Cartographie-linguistique-.html,
- la coordination des opérations de grands recrutements (Oxygène, Confluence,...) avec le service public de l'emploi.

Retrouvez toute l'actualité sur www.mdef-lyon.fr

La Maison de l'Emploi Rhône Sud

Depuis septembre 2008, elle propose des offres de services en direction des entreprises, des salariés et des demandeurs d'emploi dans un souci de favoriser le développement local et l'accès à l'emploi. Outil partenarial avant tout, elle a pour vocation de faire émerger des réponses nouvelles par le développement de projets qui ne relèvent pas de la compétence d'autres dispositifs.

Dans ce cadre, la Maison de l'Emploi Rhône Sud, en lien avec les acteurs locaux, mène un programme d'actions concerté et réactif, au plus près des attentes et des besoins du marché de l'emploi local.

La MDE en quelques actions :

- un développeur de l'alternance,
- un facilitateur des clauses sociales,
- une action de GPEC territoriale avec 20 TPE/PME,
- un observatoire socio-économique permanent du territoire,
- un groupement d'employeurs.

Pour plus d'informations : www.mde-rhonesud.fr à partir du 1^{er} mars

Les personnes accompagnées vers l'emploi

Fin 2010, environ 6 400 personnes bénéficient d'un contrat aidé dans l'agglomération lyonnaise (- 9 % par rapport à fin 2009). 79 % sont employées dans le secteur non marchand.

Les contrats aidés	en 2010 et 2011	en 2009	Les postes d'insertion dans le secteur de l'insertion par l'activité économique
Concerne le secteur marchand	Contrat unique d'insertion (CUI-CIE)	Contrat initiative emploi (CIE) : pour les personnes sans emploi, en difficultés sociales et professionnelles	Trois types de structure : - Entreprises d'insertion (EI) - Entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) - Associations intermédiaires (AI)
		Contrat d'insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA) : pour les bénéficiaires de minima sociaux (API, AAH, ASS, RMI/RSA)	
		Contrat aidé unique (CAU) marchand : contrat expérimenté dans le Rhône depuis septembre 2008 en remplacement du CI-RMA pour les bénéficiaires du RMI/RSA	
Concerne le secteur non marchand	Contrat unique d'insertion (CUI-CAE)	Contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) : pour les personnes sans emploi, en difficultés sociales et professionnelles	Les salariés en ateliers et chantiers d'insertion (ACI) bénéficient de CUI-CAE.
		Contrat d'avenir (CAV) : pour les bénéficiaires des minima sociaux (API, AAH, ASS, RMI/RSA)	
		Contrat aidé unique (CAU) non marchand : contrat expérimenté dans le Rhône depuis septembre 2008 en remplacement du CI-RMA pour les bénéficiaires du RMI/RSA	
Indicateurs suivis par l'observatoire	Personnes en cours de contrat en fin d'année	Personnes en cours de contrat en fin d'année	Nombre d'équivalents temps plein (ETP) sur l'année, calculé à partir des heures travaillées

En 2010, le nombre de bénéficiaires de contrats aidés d'insertion diminue de 9% après la forte augmentation de 2009. Mais il va croître à nouveau, en lien avec la hausse de la durée moyenne du chômage.

6 400 personnes sont en cours de contrats aidés dans l'agglomération lyonnaise fin 2010 (soit 600 personnes de moins qu'un an auparavant).

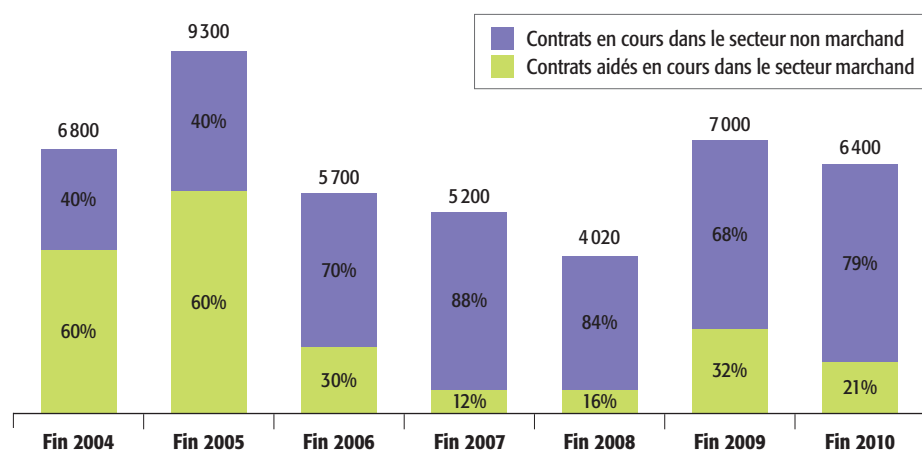
Une des explications est l'arrêt soudain de nouveaux CUI-CAE au dernier trimestre 2010. Le ralentissement de la hausse du chômage survenu en 2010 a entraîné une diminution des enveloppes budgétaires consacrées au financement des contrats aidés.

La part des contrats aidés dans le secteur non marchand diminue sensiblement en 2010 : 21% des contrats en cours fin 2010 contre 32% fin 2009.

Les contrats aidés dans le secteur marchand montrent une efficacité limitée par rapport aux coûts engagés. Les effets d'aubaine sont nombreux, ce qui a conduit à limiter leur nombre sans pour autant les supprimer complètement car ils restent un outil pertinent pour débloquer certaines embauches.

En 2011, les volumes de contrats aidés et notamment de CUI-CAE sont particulièrement importants, les financements ayant été adaptés à la forte hausse du chômage de longue durée. Des taux plus avantageux ont été prévus par le préfet de région pour certaines catégories de publics (bénéficiaires du RSA...) et d'employeurs (secteur médico-social, secteur culturel et sportif...).

Personnes en cours de contrat aidé en fin d'année dans le Grand Lyon (estimation)

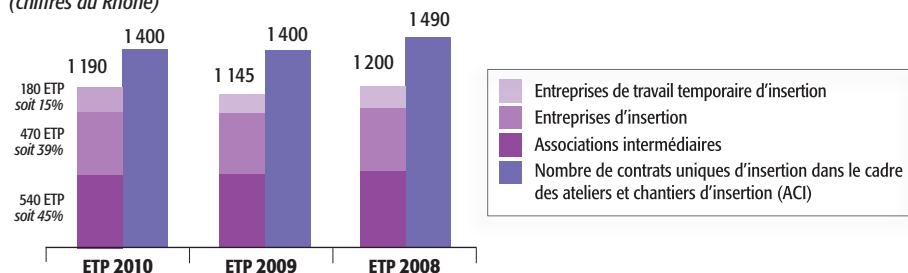


Sources : DARES - DIRECCTE UT 69

Quatre structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) supplémentaires en 2010 et une activité qui croît de 4%

Le nombre d'équivalents temps plein (ETP) salariés des 47 SIAE (hors ACI) du Rhône a progressé de 4% entre 2009 et 2010 pour atteindre 1 190 ETP. La hausse a concerné les entreprises d'insertion (EI) et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) qui comptent quatre structures supplémentaires par rapport à 2009. L'activité des associations intermédiaires (AI) a elle, légèrement diminué.

1 190 équivalents temps plein d'insertion (ETP) employés dans le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) et 1 400 contrats aidés proposés dans le cadre des chantiers d'insertion (chiffres du Rhône)



Source : DIRECCTE UT 69 -Service Insertion par l'activité économique

Caractéristiques des publics salariés dans le secteur de l'insertion par l'activité économique en 2010 (chiffres du Rhône)

Type de public	ETTI	EI	AI	ACI
Au chômage depuis +2 ans	14%	16%	26%	9%
Bénéficiaires minima sociaux	24%	49%	32%	64%
Jeunes non qualifiés	25%	12%	19%	17%
Femmes	11%	30%	64%	24%

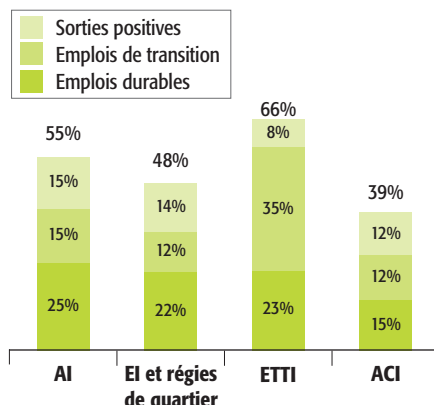
Source : DIRECCTE UT 69 -Service Insertion par l'activité économique

Les AI emploient essentiellement des femmes et des personnes au chômage de très longue durée. Un salarié sur deux des EI est bénéficiaire de minima sociaux. Les ETTI accueillent majoritairement des hommes plus proches de l'emploi que dans les autres structures et une proportion plus élevée de jeunes non qualifiés.

En 2010, les ETTI obtiennent les taux de sorties dynamiques* les plus élevés.

La part d'accès à l'emploi durable est sensiblement la même selon les structures (entre 22 et 25%).

Les taux de sorties dynamiques* par type de structure en 2010 (chiffres du Rhône)



Source : DARES, tableau de bord mensuel des politiques d'emploi-données de base révisées

* Sorties dynamiques =

emplois durables + emplois de transition + sorties positives

Emplois durables : CDI (y compris CIE et CIRMA conclus en CDI), CDD ou Contrat de Mission > 6 mois (quelle que soit la durée du temps de travail), contrat de professionnalisation, création d'entreprise, intégration dans la fonction publique, CESU si CDI ou CDD > 6 mois, Hors contrats aidés (sauf cas ci-dessus) et hors contrats d'insertion.

Emplois de transition : CDD ou Contrat de Mission < 6 mois, contrats aidés quel que soit l'employeur et quelle que soit la durée du contrat même si > 6 mois, CESU si CDD < 6 mois.

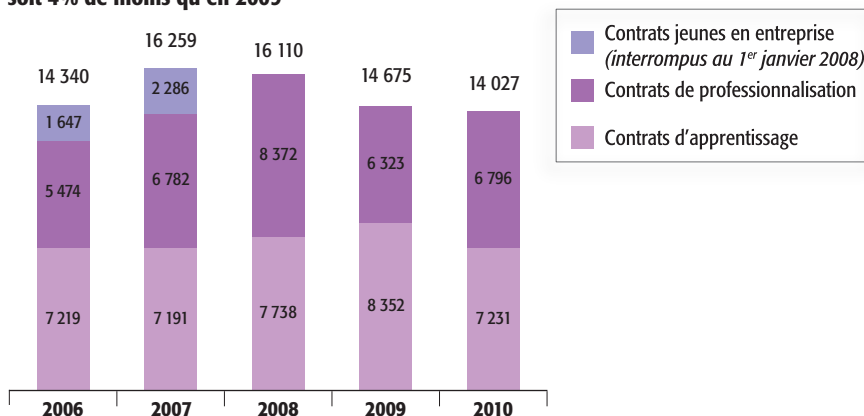
Sorties positives : entrée en formation pré-qualifiante ou qualifiante, embauche dans une autre SIAE sous contrat d'insertion, quels que soient le temps de travail et la durée du contrat, autres sorties à négocier avec la SIAE (exemple : le démarrage d'une procédure VAE...).

Le nombre de contrats en alternance débutés en 2010 continue de décroître.

Après une forte baisse en 2009, le nombre des contrats en alternance diminue encore en 2010. On note deux évolutions contraires avec les contrats d'apprentissage qui baissent fortement en 2010 (-13%) après une hausse en 2009 et les contrats de professionnalisation qui s'accroissent de nouveau (+7%) après un recul en 2009.

Sur les onze premiers mois de l'année 2011, le nombre de contrats de professionnalisation est en hausse de 24% par rapport aux onze premiers mois de 2010 ce qui confirme la poursuite du déploiement de ce contrat en 2011. A l'inverse, le nombre de contrats d'apprentissage débutés de janvier à novembre 2011 est inférieur de 6% à celui calculé pour la même période en 2010, signe de la poursuite du recul de ce type de contrat moins attractif pour les employeurs dans le contexte de crise économique installée.

14 000 contrats en alternance débutés dans le Rhône en 2010, soit 4% de moins qu'en 2009



Source : DARES, tableau de bord mensuel des politiques d'emploi-données de base révisées

La Plateforme Mobilité Emploi Insertion de l'agglomération lyonnaise

Une coordination de dispositifs qui lève des freins liés au manque de mobilité

Éléments de contexte

La mobilité est considérée aujourd'hui comme une condition majeure pour accéder au marché du travail. Le manque voire l'absence de mobilité limite fortement la recherche d'emploi tout comme le maintien dans l'emploi et est souvent présenté comme l'une des principales barrières à l'emploi.

Les déplacements domicile-travail représentent 55% des motifs de déplacement sur l'agglomération (62% des kilomètres parcourus) et la voiture reste le mode de transport majoritaire. Cependant, alors que le taux de motorisation⁽¹⁾ des ménages du Grand Lyon est de 74 % (RP 2007), il n'est que de 22% pour l'ensemble des personnes en parcours PLIE (28% pour les hommes et 17% pour les femmes).

Ainsi, les besoins en mobilité sont particulièrement cruciaux pour les personnes en situation de précarité socioprofessionnelle : personnes éloignées de l'emploi, travailleurs peu qualifiés, personnes éloignées de leur lieu de travail et des réseaux de transport en commun, personnes travaillant en horaires décalés ou coupés...

La Plateforme Mobilité Emploi Insertion

Initiée fin 2009 sur l'agglomération lyonnaise et plus particulièrement sur cinq territoires expérimentaux ⁽²⁾, elle a pour objectifs :

- de fédérer les actions de mobilité existantes sur l'agglomération, et sur les territoires cibles
- d'expérimenter et pérenniser de nouvelles actions,
- d'informer le public bénéficiaire et les professionnels de l'insertion,
- de permettre aux personnes en insertion d'accéder à ces dispositifs à un tarif social.

Les dispositifs déployés permettent aux personnes, à titre temporaire, d'accéder à un nouveau travail, à un stage, à une formation ou à un entretien d'embauche. Ils sont accessibles sur prescription d'un référent de parcours (Pôle Emploi, Mission Locale, SIAE...)

Les partenaires institutionnels de la Plateforme sont l'Europe via le FEDER, l'État, la Région Rhône-Alpes, le Département du Rhône, le Sytral, le Grand Lyon et certaines communes en CUCS de l'agglomération. Uni-Est en est le gestionnaire opérationnel.

Les dispositifs suivis

Deux auto-écoles sociales, URHAJ et Innovation & Développement. Elles permettent d'accéder à des leçons de code et de conduite à tarif social, jusqu'à l'obtention du permis de conduire.

250 bénéficiaires en 2010

Un service de transport micro-collectif, porté par l'Entreprise École, propose une prise en charge des utilisateurs, en des points géographiques prédéterminés, afin de les acheminer sur leur lieu de travail. Le trajet retour est également proposé. En 2010, 6 000 trajets ont été effectués et 86% des personnes qui ont bénéficié de ce service étaient des femmes.

225 bénéficiaires en 2010

Un service de mise à disposition de véhicules, porté par le Centre ressources mobilité (CRMO). Il permet aux personnes d'emprunter un véhicule (2 ou 4 roues) à un tarif social. A fin août 2011, 195 personnes en ont bénéficié.

80 bénéficiaires en 2010

Une vélo-école, portée par Pignon sur Rue. Elle permet d'apprendre les bases de la conduite à vélo et les règles de sécurité, à s'orienter et à réparer son véhicule. En 2010, deux actions se sont déroulées sur Villeurbanne et Chassieu et ont concerné 30 personnes.

30 bénéficiaires en 2010

Une formation à la mobilité, portée par le Grand Lyon, est en préparation. Elle vise à lever les freins cognitifs à la mobilité (problèmes d'orientation, manque d'autonomie, analphabétisme, appréhensions...) chez les publics en difficulté d'insertion socio-professionnelle.

(1) Taux de motorisation : part (en%) des ménages qui possèdent au moins une voiture.

(2) Givors - Grigny / Saint-Fons - Feyzin / Vaulx-en-Velin - Villeurbanne / Rillieux-la-Pape - Caluire-et-Cuire / Neuville-sur-Saône et Fontaines-sur-Saône

Les résultats de l'insertion en 2010

Sources : PLIE, Missions locales, Conseil général du Rhône

Des parcours d'insertion dont la durée s'allonge, en lien avec la nette réduction des débouchés vers « l'emploi durable » au cours des trois dernières années.

Les PLIE ont permis d'accompagner près de 1 200 personnes vers une sortie positive ⁽¹⁾

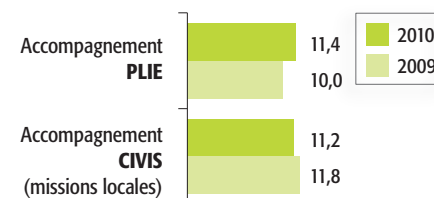
En 2010, 8 140 personnes éloignées de l'emploi (soit 2% de moins qu'en 2009) ont bénéficié d'un accompagnement individualisé dans le cadre d'un des quatre Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) en vigueur dans l'agglomération. La part de sorties positives dans le total des sorties poursuit sa baisse amorcée en 2008. Elle atteint 39% du total des sorties en 2010 (contre 42 % en 2009 et 51 % en 2008). Les débouchés à l'emploi reste limité même si globalement on compte un peu plus de sorties positives pour 100 personnes accompagnées en 2010 que les années précédentes : près de 15 sorties positives pour 100 personnes en parcours en 2010 contre 13 en 2009.

Les missions locales ont accompagné 930 jeunes de l'agglomération vers un emploi durable ⁽²⁾ dans le cadre d'un CIVIS

L'accompagnement individuel renforcé que constitue le Contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS) a concerné 8 300 jeunes en 2010 (soit 6% de plus qu'en 2009). Plus globalement, près de 16 300 jeunes de l'agglomération sont en demande d'insertion auprès d'une mission locale fin 2010 (chiffre stable par rapport à l'année précédente) et la part de jeunes accueillis ayant accédé à une situation d'emploi (durable ou non) ou d'alternance a augmenté légèrement par rapport à 2009 passant de 28 % en 2009 à 31 % en 2010.

La part de jeunes bénéficiaires d'un CIVIS et ayant accédé à un emploi durable a continué de diminuer : 11% en 2010 contre 12 % en 2009. Les autres sorties (non renouvellements, déménagements, abandons...) ont vu leur part baisser alors que celles des jeunes en cours de CIVIS en fin d'année est en nette augmentation traduisant les difficultés croissantes à accéder à un emploi durable pour ces jeunes rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle.

Nombre d'entrées en emplois durables pour 100 personnes accompagnées ⁽²⁾



Concernant les accompagnements PLIE, seuls les emplois proposant une durée hebdomadaire de travail supérieure ou égale à 20 heures sont comptabilisés ici alors que la durée hebdomadaire de travail n'est pas un critère renseigné dans le cadre des emplois obtenus au cours d'un parcours CIVIS.

Sources : Alliés, Sud-Ouest emploi, RSIE, UNI-EST pour les PLIE, Animation régionale des missions locales Rhône-Alpes.

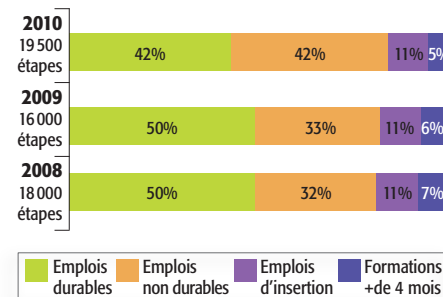
Le Département du Rhône, dans le cadre de son programme départemental d'insertion, a permis à 14 000 allocataires du RSA d'accéder à un emploi ou une formation en 2010 (12 000 en 2009).

Fin 2010, 30 200 bénéficiaires du RSA étaient suivis par un référent. Leur taux d'accès à l'emploi passe de 51 % en 2008 à 43 % en 2009 et à 47 % en 2010 du fait de la reprise de l'interim et de la difficulté à s'inscrire durablement dans l'emploi dans un contexte de crise économique.

Courant 2010, l'accompagnement personnalisé composé d'actions d'insertion sociale et professionnelle a donné lieu à 19 500 étapes d'emploi et de formation qui ont concerné 14 000 personnes (contre 12 000 sur 16 000 étapes en 2009).

Le nombre d'entrées en emplois durables a sensiblement diminué en 2010, au profit des emplois non durables, illustrant le nombre croissant de contrats à durée déterminée de très courte durée ou encore de CDI inférieurs à un mi-temps. Le volume d'entrées en « emplois non durables » a augmenté de 55 % en 2010.

Les étapes d'emploi et de formation vécues par les bénéficiaires du RSA du Rhône



Emplois durables : CDI > mi-temps, CDD + de 3 mois, contrats aidés, créations d'entreprise.

Emplois non durables : CDI < mi-temps, CDD de - 3 mois.

Emplois d'insertion : contrats aidés ou d'insertion proposés par les SIAE

Source : Conseil général du Rhône - service insertion

L'obligation d'emploi des personnes en situation de handicap ⁽¹⁾

Source : CRDI - Observatoire régional de l'emploi des personnes handicapées

Fin 2010, le Grand Lyon compte 4 900 demandeurs d'emploi en situation de handicap inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B ou C (c'est-à-dire tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi) soit 5,5% du total des demandeurs d'emploi. Les statistiques ne comprennent pas les demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé seule, par conséquent les volumes de demandeurs d'emploi communiqués pour 2009 et 2010 sont sous-estimés.

Néanmoins, le chômage a augmenté sensiblement entre 2009 et 2010 (+27% contre +5% pour l'ensemble des demandeurs d'emploi). On assiste donc à un effet retard de la crise sur cette population dont les employeurs se sont séparés probablement moins rapidement, leur intégration professionnelle ayant parfois nécessité un investissement particulier et déclenché des aides financières importantes.

En 2009, le nombre de travailleurs handicapés relevant de l'OETH est estimé à 8 400 personnes dans le Grand Lyon soit une hausse de près de 15% par rapport à 2008. Cette augmentation résulte en partie du changement de mode de décompte des bénéficiaires (apporté par la loi de 2008) qui a joué pour près de moitié dans l'évolution. A noter que ces salariés sont plus nombreux au sein d'un nombre d'établissements assujettis qui diminue et sont majoritairement employés dans le tertiaire (pour 65% d'entre eux) et dans l'industrie (28%).

La population de demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) regroupe davantage d'hommes, de seniors, de faible niveau de formation, d'ouvriers, de manœuvres et employés et de chômeurs de très longue durée (plus de deux ans).

Dans le Rhône, le taux d'emploi direct ⁽²⁾ de travailleurs handicapés atteint 2,7% en 2009. L'emploi direct est la modalité de réponse à l'OETH la plus répandue et il s'accroît sensiblement : 63% des établissements assujettis en 2009 contre 55% en 2008. Le nombre d'établissements répondant à leur OETH uniquement par l'emploi direct de travailleurs handicapés a presque doublé passant de 14% en 2008 à 23% en 2009. Un quart des établissements n'a encore recours qu'à la contribution financière et/ou la sous-traitance pour répondre à l'obligation d'emploi mais cette proportion recule fortement.

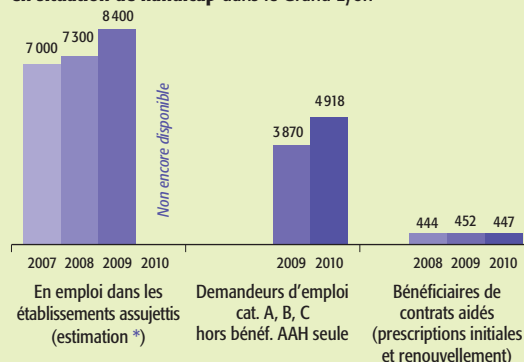
Les 205 organismes publics assujettis du Rhône (hors éducation nationale) emploient, en 2009, 4 070 travailleurs en situation de handicap (+9% en un an). Leur taux d'emploi direct atteint 4,8%.

Près de 8 000 bénéficiaires de l'OETH supplémentaires (estimation à partir des chiffres du Rhône) devraient être employés au sein des établissements assujettis (publics et privés) du Grand Lyon afin que ceux-ci atteignent le taux légal de 6%.

Enfin, les bénéficiaires de l'OETH représentent une proportion de plus en plus faible des entrées en contrats aidés passant de 7,6% en 2009 à 4,8% en 2010.

Pour aller plus loin : www.handiplace.org

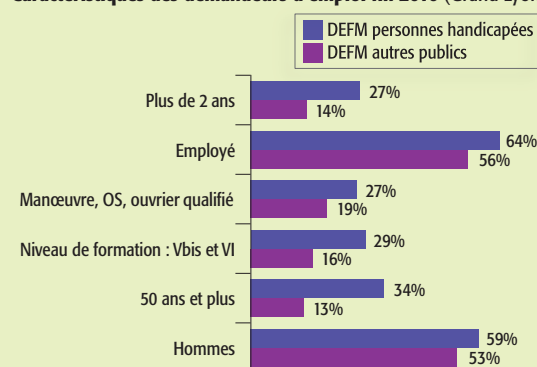
Situations sur le marché de l'emploi des personnes en situation de handicap dans le Grand Lyon



* **Mode d'estimation** des valeurs Grand Lyon : à partir du fichier des entreprises du secteur privé de Pôle emploi, on sait que 83% des emplois des entreprises de plus de 20 salariés du Rhône sont localisés dans le Grand Lyon.

Ainsi, 8 390 personnes en situation de handicap employées dans des établissements assujettis du Grand Lyon = 10 104 (personnes en situation de handicap employées dans des établissements assujettis Rhône) x 0,83

Caractéristiques des demandeurs d'emploi fin 2010 (Grand Lyon)



(1) **L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** (réaffirmée par la loi du 11 février 2005) concerne tous les employeurs privés et publics occupant au moins 20 salariés ou agents et tenus d'employer 6% de travailleurs handicapés. Cinq modalités de réponse à l'obligation d'emploi peuvent être combinées : emploi direct de bénéficiaires de l'OETH, emploi indirect sous-traitance, recours à des stagiaires, mise en œuvre d'un accord spécifique, versement d'une contribution financière à l'Agefiph (pour le privé) à la FIPHFP (pour le public).

(2) **Taux d'emploi direct** : valorisation des bénéficiaires effectivement employés rapporté à l'effectif d'assujettissement.

Retrouvez les publications de

l'**Observatoire emploi, insertion, cohésion sociale** sur

www.opale-lyon.com et entreprendre-grandlyon.com



GRAND LYON
communauté urbaine

Agence d'urbanisme
pour le développement
de l'agglomération lyonnaise



18 rue du lac - BP 3129 - 69402 Lyon Cedex 03
Tél. 04 78 63 43 70 - Télécopie 04 78 63 40 83

www.urbalyon.org

Communauté urbaine de Lyon, Sepal, Etat, Département du Rhône, Région Rhône-Alpes, Villes de Lyon, Villeurbanne, Vénissieux, Givors, Vaulx-en-Velin, Bourgoin-Jallieu, Tarare, Communauté d'agglomération Porte de l'Isère, Communautés de communes du Pays de l'Arbresle, des Vallons du Lyonnais, de la Vallée du Garon, du Pays Mornantais, Syndicats Mixtes du Beaujolais, de l'Ouest Lyonnais, des Rives du Rhône, du Scot des Monts du Lyonnais, Symalim, CCI de Lyon, Chambre de Métiers, Chambre de l'Agriculture, Sytral, Epora, Ademe, VNF, Caisse des Dépôts et Consignations, Opac du Rhône

Directeur de la publication : **Olivier Frérot**

Référént : **Caroline Testut Simeu** 04 26 99 33 23 c.testut@urbalyon.org

Infographie : Agence d'urbanisme

ISSN 2106-6906